

Le climat change

**AGIS
SONS!**

Politique
TERRITORIALE
d'adaptation



ONERC

Observatoire national
sur les effets du
réchauffement climatique

La lettre aux élus

Retrouvez-la sur www.onerc.gouv.fr

#15 /// Janvier 2013

ÉDITO

Actu Depuis une dizaine d'années, la question de
TERRITOIRES l'adaptation s'est imposée aux collectivités locales.

Plans locaux d'urbanisme, schémas de cohérence territoriale, schémas climat-air-énergie, plans de prévention des risques naturels, plans climat-énergie territoriaux, plans régionaux de l'agriculture durable... Chaque collectivité territoriale dispose de différents outils de planification afin d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans les orientations de gestion à long terme de son territoire.

Ces documents de planification ont vocation à prendre en compte les impacts locaux du changement climatique. Dans certains cas, l'évaluation préalable ne produira pas de recommandation du fait d'impacts mineurs pour tel et tel secteur. Inversement, dans d'autres cas, les études de vulnérabilité permettront d'identifier des écueils importants à éviter. La démarche de diagnostic des vulnérabilités face au climat présent, en s'appuyant sur les observations passées, dans un premier temps, puis face au climat futur en s'appuyant sur les projections climatiques, dans un deuxième temps, est indispensable pour mettre en évidence les forces et faiblesses du territoire à court et moyen terme.

Ainsi toutes les réflexions, sectorielles ou transversales, supports de la planification territoriale permettent d'incorporer l'adaptation au changement climatique au travers des processus d'élaboration ou de révision des documents.



INDICATEUR EXPOSITION DES POPULATIONS AUX RISQUES CLIMA-

TIQUES Le croisement de la densité de population et des risques naturels identifiés (avalanches, tempêtes, feux de forêt, inondations, mouvements de terrain) permet d'illustrer l'indice d'exposition des populations en France métropolitaine. Actuellement, 29% des communes sont moyennement ou fortement exposées et ce pourcentage est susceptible d'augmenter avec le changement climatique.

Le changement climatique est perçu différemment par chacun, principalement en fonction de l'exposition du territoire où il vit. Le montagnard qui réside depuis plusieurs décennies en face d'un glacier a réalisé depuis bien longtemps qu'une évolution irréversible est en marche, le glacier grossissant un peu moins chaque hiver et fondant un peu plus chaque été. L'année 2011 a été l'année la plus chaude pour la France métropolitaine. La banquise a fondu à un niveau jamais mesuré auparavant. Combien de ces records préoccupants seront battus dans un proche avenir ? Nul ne peut le dire, mais la nécessité de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre est réaffirmée chaque jour. En complément, nous devons nous accommoder de la part inéluctable du changement climatique par un processus d'adaptation progressif et itératif dans lequel chaque élu a le devoir d'engager son territoire.

Paul Vergès

Président de l'Onerc

De l'adaptation

à tous les échelons

Au plus près des territoires et de la vie quotidienne des habitants, les collectivités sont au cœur de la politique énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique.

Pour servir de cadre à leur action, deux documents locaux de planification ont été créés : les schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) et les plans climat-énergie territoriaux (PCET).

Définitions

SRCAE

le cadre du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie a été défini par la loi 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.



PCET

le plan climat-énergie territorial est obligatoire pour les régions et la collectivité territoriale de Corse si elles ne l'ont pas intégré dans le SRCAE, les départements, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération ainsi que les communes et les communautés de communes de plus de 50 000 habitants (article L 229-26 du code de l'environnement).

Les schémas régionaux sont élaborés conjointement par le préfet de région et le président du conseil régional, en concertation avec les acteurs locaux. Ils sont mis à la disposition du public pendant une durée minimale d'un mois avant d'être définitivement arrêtés par le préfet de région. Les SRCAE définissent des scénarios régionaux aux horizons 2020 et 2050, compatibles avec les engagements européens et nationaux, en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'adaptation au changement climatique et de qualité de l'air.

Une analyse des territoires et secteurs vulnérables

Ces documents comprennent en particulier une analyse de la vulnérabilité de la région aux effets du réchauffement, qui identifie les territoires et les secteurs d'activité les plus exposés. Prévus pour renforcer la cohérence territoriale, ils intègrent, dans un seul et même cadre, divers documents de planification ayant un lien fort avec l'énergie et le climat, notamment les anciens schémas éoliens et schémas de services collectifs de l'énergie. Huit schémas ont été approuvés au cours du premier semestre 2012 : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Guyane, Midi-Pyrénées et Picardie.

Des mesures opérationnelles

Compatibles avec les orientations stratégiques du SRCAE et les documents d'urbanisme, les PCET concernent tous les échelons, de la région à la commune. Ils sont devenus obligatoires depuis 2010 pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants. Ces plans définissent le programme des actions à réaliser afin d'améliorer l'efficacité énergétique, d'augmenter la production d'énergie renouvelable et de réduire l'impact des activités en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit de mesures opérationnelles — audit énergétique de logements sociaux, investissements photovoltaïques, construction de parkings à vélos, plan de traitement des déchets... — qui nécessitent un accompagnement et des financements.

Selon une estimation de l'Ademe, environ 15% des émissions nationales de gaz à effet de serre sont liées aux activités des collectivités territoriales (transport, habitat, aménagement, urbanisme) et même davantage si l'on inclut leurs effets indirects.

Un cadre pour le traitement spécifique de l'adaptation, en complément de l'atténuation, est désormais en place. L'objectif ultime consiste à intégrer le paramètre changement climatique dans toutes les réflexions de moyen et long termes, quels que soient les secteurs.

UTILE

DRIAS, LES FUTURS DU CLIMAT

Les projections climatiques haute-résolution produites par la recherche française sont en accès libre depuis juillet 2012. Elles couvrent la France métropolitaine et prochainement l'outre-mer.

PUBLICATIONS DE L'ADEME

Trois publications au service de la démarche locale de l'adaptation au changement climatique : diagnostic, stratégie, suivi-évaluation et exemples internationaux.

LE CLIMAT DE LA FRANCE AU XXI^e SIÈCLE

Les rapports, produits dans le cadre de la mission confiée à Jean Jouzel, font le point sur les connaissances en matière de hausse du niveau des mers et de projections climatiques chiffrées.

1

PYRÉNÉES
MASSIF SOUS
SURVEILLANCE

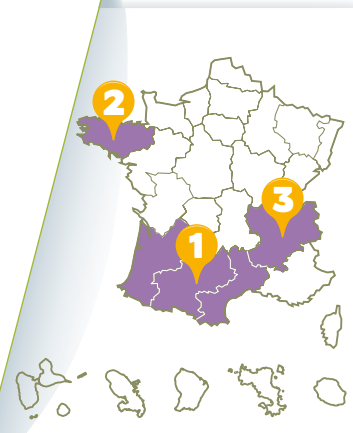
Fonte des glaces, modification de la composition chimique des lacs, évolution de la couverture végétale et de la répartition des espèces animales, diminution du nombre de jours de neige au sol par an... L'Observatoire pyrénéen du changement climatique (OPCC), créé en janvier 2010, s'est doté de 16 indicateurs pour mieux surveiller le

massif des Pyrénées — espace très sensible au changement climatique. Regroupant des régions françaises (Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées), espagnoles (Catalogne, Aragon, Navarre, Pays Basque) et la principauté d'Andorre, l'OPCC vise à établir un diagnostic global des tendances observées sur les deux versants de la chaîne. Le suivi et la compréhension du réchauffement climatique à l'échelle des Pyrénées doivent permettre d'en limiter les impacts

et de définir des stratégies d'adaptation pour les secteurs socio-économiques et les espaces naturels vulnérables.

Plus largement, la démarche engagée développe la visibilité européenne et internationale des Pyrénées dans les domaines de l'observation et de l'adaptation au changement climatique.

EN SAVOIR  www.opcc-ctp.org



Pyrénées
Rhône-Alpes
Bretagne

2

BRETAGNE
VIGNOC : UN PLU ADAPTÉ

À quelques kilomètres au nord-ouest de Rennes, la commune de Vignoc (1 837 habitants) a déjà pris le changement climatique très au sérieux. Adhérente à l'agence locale de l'énergie et du climat depuis 2009, elle est signataire de la convention des maires, qui l'engage à réduire de 20% ses émissions de GES en 2020, et commune pilote dans le cadre du pacte électrique breton. En février 2011, les élus, accompagnés par le bureau d'étude K-urbain, ont aussi décidé de se doter d'un plan local d'urbanisme (PLU) intégrant l'adaptation au changement climatique. Ce document, en cours de finalisation, répond à plusieurs objectifs : limiter l'étalement urbain, protéger et reconnecter entre eux les espaces naturels (reboisement, replantation de haies...), repérer et préserver le réseau hydrographique (nouvel inventaire des zones humides, création de zones tampons...), encourager la restauration du patrimoine bâti ancien selon des techniques traditionnelles respectueuses de l'environnement, favoriser des morphologies urbaines plus denses, responsabiliser et sensibiliser la population à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables...

EN SAVOIR  www.vignoc.fr

**EXEMPLES
en régions**

3

RHÔNE-ALPES
1^{ER} PLAN POUR
UNE AGRICULTURE
DURABLE

Améliorer le revenu agricole régional tout en intégrant les enjeux environnementaux et les effets du changement climatique ? Rien d'impossible, répond la région Rhône-Alpes qui, la première, s'est dotée d'un plan régional de l'agriculture durable (PRAD)*. Véritable feuille de route de l'État en région, ce document fixe les orientations stratégiques pour l'agriculture et l'agro-

alimentaire et les traduit en projets opérationnels. En Rhône-Alpes, il se décline en 20 objectifs et 52 actions et prend en compte les recommandations du volet agriculture du plan national d'adaptation au changement climatique.

Parmi les actions engagées, la promotion des systèmes de production favorables à la préservation de la biodiversité. Il s'agit de valoriser les contributions de l'agriculture aux trames vertes et bleues, de soutenir les systèmes herbagers ou encore de maintenir la qualité des alpages et parcours par un soutien renforcé des pratiques extensives. Plusieurs indicateurs de suivi — évolution des surfaces exploitées en alpage, évolution du couvert végétal sur les zones humides identifiées... — permettront de mesurer l'efficacité du dispositif.

* Les PRAD sont issus de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010 (toutes les régions doivent en établir un).

EN SAVOIR 

www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/

**CHIFFRES
CLÉS****LES SRCAE EN NOVEMBRE
2012 (hors Corse)**

- 9 adoptés
- 7 consultations publiques terminées
- 2 consultations publiques en cours
- 7 consultations publiques non démarrées

LES PCET EN NOVEMBRE 2012

- environ **500** sont obligatoires (collectivités et leur groupement de + de 50 000 habitants)
- au moins **458** sont adoptés ou engagés, dont environ **175** non soumis à obligation

Bernard MICHONMaire de Revel (Isère), vice-président
de la communauté de communes du Gresivaudan**Au carrefour entre
sensibilité et nécessité**

Nichée au cœur du massif de Belledonne, près de Grenoble, la petite commune de Revel (1400 habitants) s'est engagée depuis plusieurs années déjà dans une politique volontaire d'adaptation au changement climatique.

Les Revélois se sentent-ils concernés par le réchauffement climatique?

L'évolution récente de la fréquence et de l'intensité des risques naturels, tels que les crues torrentielles ou les glissements de terrain*, ne nous laisse pas le choix. Il faut rappeler qu'en 2005, notre commune a été durement touchée, à plusieurs reprises, par des crues torrentielles. Nous constatons aussi une plus grande variabilité des températures : nous venons par exemple de passer en quelques jours d'un régime estival, avec des températures supérieures à 25 °C, à un intense épisode neigeux.

Concrètement, comment cela se traduit-il?

L'une de nos priorités est l'aménagement des zones dangereuses, directement menacées par les crues des torrents et des ruisseaux. Cela passe en particulier par la création de zones de débordement ou la construction d'ouvrages de protection (ex. : digues...). Nous avons aussi rendu obligatoire, pour toute nouvelle construction, l'installation de bassins tampons destinés à recueillir les eaux pluviales des toitures. Tous ces travaux sont onéreux mais doivent se poursuivre. Nous sommes sur le long terme.

Et les économies d'énergie?

Les économies d'énergie, au carrefour entre sensibilité et nécessité, sont aussi d'actualité à Revel. La commune a construit 7 logements sociaux BBC** équipés d'un capteur photovoltaïque (Écotrophée 2009). En revanche, la

construction d'un espace enfance BBC s'est révélée plus problématique (dysfonctionnement des pompes à chaleur...).

La mairie a instauré le relevé et le suivi de ses consommations énergétiques et pris des mesures pour réduire l'éclairage public : extinction nocturne, horloges astronomiques... Mais je pourrais aussi citer l'aménagement d'un chemin piéton sécurisé pour inciter les gens à venir à pied dans le bourg, le choix d'une cantine biologique (avec approvisionnement de proximité) équipée d'un four à vapeur, le traitement d'une partie de l'eau par UV ou encore le projet d'installation d'une chaufferie bois pour la mairie...

Nous sommes dans le concret et avançons à petits pas, mais nous avançons.

* Ces aléas individuels ne sont pas tous attribuables au changement climatique, mais s'en prémunir pour réduire sa vulnérabilité est une illustration d'adaptation.

** Bâtiment basse consommation.

**LE SITE
DE L'ONERC**www.onerc.gouv.fr**LE RAPPORT ANNUEL
2012 DE L'ONERC,**

intitulé « Les outre-mer face au défi du changement climatique », vient de paraître. Ce document dresse un panorama global des enjeux de l'adaptation au changement climatique outre-mer. Il cherche à éclairer les

atouts et les faiblesses des dynamiques actuelles, à distinguer les bonnes pratiques et les actions d'adaptation possibles à court terme.

Une partie de ces éléments a été présentée à la COP18 de Doha lors d'un événement conjoint avec la commission de l'océan Indien.

L'ONERC

a participé au congrès de l'Organisation météorologique mondiale (Genève, 29-31 octobre 2012). Plus de 189 États ont adopté un cadre mondial pour faciliter l'accès à l'information pour faire face à la variabilité du climat et à s'adapter au changement climatique.

**Le climat
change,
agissons !**

Édité par l'Onerc
Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie
La Grande Arche, Paroi Nord
92055 La Défense Cedex



Directeur de la publication : Paul Vergès - **Rédacteur en chef :** N. Beriot - **Comité de rédaction :** F. Abellhou, V. Bourcier, S. Mondon, P. Morin, M. Loquet - **Rédaction :** M. Loquet, A. Baron, S. Mondon, Y. Omarjee, M. Galliot, V. Bourcier, B. Reyssat, J. Duvernoy, L. Armand, E. Vésine - **Conception et réalisation :** F. Chevallier/METL-MEDDE/SG/DICOM/DIE - **Ref. :** DICOM-DGEC/LET/12010 - Janvier 2013 - **Crédits photos :** Fotolia, A. Bouissou/METL-MEDDE, mairie de Revel - **Impression :** SGA/SPAC/PGT Impressions - **Dépôt légal :** janv. 2013 - ISSN : 2106-8445

Ce numéro a été réalisé en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.